

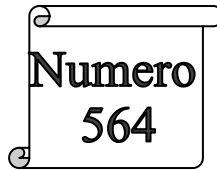
Parachat Nasso

LEKHA DODI

ת"דב

*Diffusé à la mémoire de notre Maître
le Gaon Rav Ovadia Yossef Ztsoukal*

CEJ YECHIVA TORAT HAIM
31 Av Henri Barbusse – 06100 Nice
Ravmochemergui@gmail.com



Horaire chabat Nice

Vendredi 30 Mai 2014

Allumage Nérot : 19h45 – Chekia 21h04

Samedi 31 Mai 2014

Fin de Chabat : 21h57 – Rabénou Tam : 22h36

« REAGISSONS POUR MERITER ! »

Par Rav Moché Mergui *Roch Hayéchiva!*

Parmi les nombreuses Bénédiction citées dans la Torah figurent celles d'Avraham à *Itsh'ak*, *Itsh'ak* à *Yaacov*, *Yaacov* à ses fils, *Moché Rabénou* aux Béné Israël. La seule Bénédiction qui est retenue et intégrée dans la *Téfila* est la *Bircat Cohanim*.

En effet la *Amida* est qualifiée de *Avoda ChébaLév*, le service du cœur et le Cohen, à titre de *Avoda*, (sacerdoce) prononce la *Bircat Cohanim*.

Lors de l'inauguration du *Michkan* (le Sanctuaire), *Aaron Hacohen* a récité la *Bircat Cohanim* la première fois. C'était le 1^{er} *Nissan*, un an après la sortie d'Égypte, *Comme il est dit dans le Troisième Livre de la Torah (Vaikra 9/22)* « Aaron leva ses mains vers le peuple et il les bénit ». *Rachi* précise que c'était *Bircat Cohanim*. « Puis Aaron descendit du dessus de l'autel après avoir accompli l'offrande expiatoire. »

La *Bircat Cohanim* fait partie du sacerdoce du Cohen et c'est par le Nom sacré, LE TETRAGRAME, que le *Cohen* adresse bénédiction au peuple.

Cependant, on constate que les trois versets qui forment la *Bircat Cohanim* sont cités dans le 4^{ème} livre de la Torah : *Bamidbar (6/22)* dans la *Parachat Nasso*. Pourquoi la Torah a-t-elle choisi précisément de détailler la *Bircat Cohanim* dans la *Paracha de Nasso* ? - après deux sujets fondamentaux qui sont

- la *Sota*: la femme soupçonnée d'adultère, et

- le *Nazir*: qui pendant 30 jours se prive de la production de raisin, s'abstient de se rendre impur aux morts et qui ne se coupe pas les cheveux .

Le *Nazir* représente le modèle d'homme ayant le courage de REAGIR devant la dégradation de la femme soupçonnée d'adultère, la *Sota*. Le *Nazir* est conscient de la faiblesse humaine devant les tentations et les provocations à la débauche. Pour se protéger cette faiblesse, Il REAGIT par un *Néder (voeu)* de *Nézira*, ainsi il mérite la *BIRCAT COHANIM*. C'est la raison pour laquelle la Torah a placé la *BIRCAT COHANIM* après la *Paracha du Nazir*.

Nous sommes tous conscients du danger physique qui nous menace mais sommes-nous également conscients du danger spirituel de la tentation et de l'assimilation qui menace nos enfants et nous-mêmes!!!!

Le message est clair ! Le *Cohen* accomplit son sacerdoce, avec amour il bénit le peuple, il prononce la Bénédiction divine au moment le plus élevé de la *Téfila*. Mais c'est par notre réaction à nos faiblesses humaines que nous mériterons pleinement la *Bircat Cohanim*. Nombreux sont ceux qui s'enveloppent du *Talith* au moment de *Bircat Cohanim*. Le *Tsitsit* nous rappelle qu'il faut se protéger et ne pas se laisser séduire par ce qui est interdit, comme il est dit dans *Bamidbar (15-39)*: « Ne vous laissez pas entraîner par le désir de votre cœur et le regard de vos yeux avec lesquels vous vous prostituez ».

Réagissons, pour mériter la *Bircat Cohanim* !

1/ Que *Hachem* te bénisse et te protège.

2/Que *Hachem* éclaire Sa face vers toi et te sois bienveillant.

3/Que *Hachem* lève Sa face vers toi et t'accorde le *Chalom*, la Paix. Ils imposeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et MOI je les bénirai. Amen

En cette veille de Chavouot il est opportun de s'interroger quelle place occupe la Tora en mon moi?! Se repositionner face à la Tora. La Tora est-elle une activité du week-end ou du nouvel an? Comment je vis la Tora et comment je fais vivre la Tora en moi? C'est là les questions qu'on doit soulever en amont du jour du jugement de la Tora que représente Chavouot. La Tora s'est adressée à chacun en adéquation au moi qui l'anime. Le contenu de la Tora est la base de chaque juif. On ne peut vanter son judaïsme si celui-ci est dénudé de la Tora dans son entièreté. La Tora ce n'est pas à peu près ou à moitié, et encore moins à la guise et convenance de chacun. La Tora n'est pas une option. La Tora est l'unique univers du juif. On ne peut pas être juif sans manger cachère, sans faire chabat, sans être marié à un conjoint juif, sans inscrire ses enfants dans une école juive, sans respecter les lois de la nida, sans respecter les lois de la médisance... et surtout sans étudier la Tora! Ceux qui prétendent le contraire sont des escrocs et des ignorants. Depuis la création du monde la Tora s'écrie : je suis là, et l'homme de répondre : je veux être là sans toi! L'homme veut exister sans Tora mais la Tora le poursuit. Parce que le juif n'a d'autre raison d'exister si ce n'est que pour la Tora. Mais tout ça tout le monde le sait mais tout le monde veut vivre dans l'abstraction du savoir. Un juif sans Tora est plus dangereux qu'un juif qui fume. Fumer tue, sans Tora on est mort!

Qu'est-ce que la Tora nous apprend du moi?! Poursuivons notre étude basée sur PirkéAvot 1-14. Parce que tout ce qu'on pourra apprendre sur le moi à l'extérieur de la Tora ne vaut pas ce que la Tora nous délivre sur cette aventure du moi.

L'homme vie beaucoup dans l'accusation de l'autre, tout autre soit-il. Aucun autre n'est épargné de l'accusation de celui qui connaît un échec. Le seul épargné de l'accusation c'est celui qui se positionne en victime. Les enfants

accusent les parents. Les conjoints s'accusent mutuellement, chacun est persuadé que l'autre est la cause de ses échecs. Dans la vie chacun croit que si l'autre n'existait pas il aurait pu être meilleur. Le pire est qu'on s'en prend à D'IEU lui-même, on est persuadé que s'il nous avait donné autre chose que ce qu'on est on aurait pu exceller dans la vie. Pire encore, mon Grand Maître RavWolbezal note que lorsqu'on dit "avec l'aide de D'IEU" on cache parfois le sentiment qu'on a fait tout ce qui était en notre pouvoir et que si les choses ne marchent pas c'est "à cause de D'IEU"! L'homme ne doit pas espérer l'aide de D'IEU s'il n'a pas d'abord fait tout ce qu'il était en mesure de faire, il est vrai que sans l'aide de D'IEU l'homme ne peut rien faire et ne peut pas aboutir à ses fins néanmoins cette aide divine ne lui parvient si et seulement si il a usé toutes ses énergies – explique le H'atamSofer. Bref, tout autre soit-il représente un alibi à nos échecs et nos erreurs. C'est ainsi que le H'afetsH'aïm explique notre michna : l'homme est lui-même la cause de ses problèmes!

Le Maharal dans son Dereh' H'aïm développe cette même idée cependant dans le côté positif, il écrit : l'homme doit se parfaire et il ne peut recevoir sa perfection de personne!

Rabi H'aïm de Volsyn dans son Rouah' H'aïm fait un constat intéressant : pour ce qui est de la subsistance matérielle l'homme ne fait confiance à personne, parfois pas même à D'IEU, il s'efforce par ses propres moyens de travailler afin de gagner de l'argent et pour ce qui est de la Tora il s'appuie sur tout le monde et se remet entre les mains de D'IEU. Alors, dit-il, que c'est le contraire qu'il faut faire, pour ce qui est de la parnassa l'homme doit faire confiance à D'IEU qu'il subvienne à ses besoins et pour ce qui est de la Tora l'homme doit s'investir sans relâche!

Mon Maître le Gaon RavOvadyaYossefztsal dans son Anaf Ets Avot note encore une idée

fondamentale : bien souvent l'homme s'appuie bien souvent sur le mérite de ses ancêtres croyant et prétextant que puisqu'il est le fils d'untel ou que son grand père est tel tsadik alors il a l'assurance lui aussi de le devenir. Or l'histoire nous a prouvé depuis toujours que chacun paie ses pots cassés et bénéficie de ses beaux faits. C'est ainsi que nos Sages disent au traité Sanhédrin 104A « Avraham ne peut secourir son fils Yichmaël, Yitsh'ak ne peut secourir son fils Esav ». Celui qui vie sur le compte des autres est dans un monde obscur ! Rav Lau rajoute le Midrach qui rappelle qu'au moment de la mort personne 'accompagne l'homme, ni sa femme, ni ses amis, ni son argent il est là seul à prouver ce qu'il a fait durant sa vie, il ne pourra faire appel à personne pas même aux tsadikim ancestraux. Les ancêtres ne sont pas des airbags !

Mais si certains peuvent voir dans ce discours un peu de courage et d'authenticité, mais sont encore sceptiques pour s'interroger s'il en est réellement ainsi, rappelons un discours du Rav Chalom Shwadronzal (Kol Dodi DofekEloul page 158): lorsque Yona est dans le bateau qui chavire il dit "Je sais que c'est à cause de moi que la tempête est là" (Yona 1-12); le Rav de Brisk rappelle que le Midrash dit que les voyageurs qui se trouvaient sur le bateau étaient tous idolâtres au nombre de soixante-dix, il était facile pour Yona de voir en tous ses autres la cause de la tempête et pourtant il a reconnu qu'il en était lui-même la cause! Au traité Avoda Zara 17A le Talmud raconte l'histoire de Rabi Eliezer ben Dourdaya, cet homme qui, avant de faire téchouva avait le vice excessif de la prostitution. Il demanda de l'aide aux montagnes, aux vallées, etc. de lui venir en aide tous refusèrent jusqu'à ce qu'il s'exclama "einehadavartalouïéla bi" – la chose ne dépend que de moi-même! RavEliyahouLopian le dit ainsi: un homme tenait un oiseau dans ses mains, il dit à son entourage, voyez on dit que l'oiseau peut voler très haut or il est là dans mes mains et ne peut faire grand-chose. Sot!, lui répondirent les autres, ouvre ta main et tu verras où l'oiseau peut aller; ainsi lorsque l'homme prétexte qu'il ne peut pas aller très loin on lui répond : sot!, libère toi de tes prisons

et laisse toi la possibilité de t'envoler vers les hauteurs.

Je vous ai proposé une multitude de commentaires et d'idées sur le moi fondés sur les commentaires des maîtres pour expliquer l'enseignement de Hilel cité dans cette michna de PirkéAvot. J'espère que chacun d'entre nous trouvera le moyen de développer son moi et de s'épanouir. Sinon, que chacun trouve la voie qui l'habite pour s'assurer de voir son moi se réaliser plutôt que de le laisser s'endormir...

**Prochaine conférence de
Rav Benchetrit chalita
lundi 16 juin 2014 à 20h30
précises
au centre 22 rue michelet
sur le thème
« le danger de la querelle »**

**La Yéchiva souhaite un grand
MazalTov à
Rav Gad Amar et Madame
à l'occasion de la Bar Mitsva de
leur fils
Nethanel - David**

**La Yéchiva souhaite un grand
MazalTov aux familles
Boccaro et Serror à l'occasion du
mariage de leurs enfants
Michaël et Annaëlle**

CHABAT – d'après un discours de

RabénoUvadyaYossefzsal

(tiré de Introduction H'azonOvadyaChabat Vol. 6)

Au traité Chévoout 20B les Sages enseignent : « Chamor et Zah'or forment une seule parole » (nb : ces deux termes figurent dans les Dix Paroles prononcées au mont Sinaï, citées dans la Tora dans les parachiotésYitro et Vaeth'anan ; Chamor indique les interdits liés au Chabat, Zah'or marque le commandement actif de Chabat qui implique la mitsva de Kidouch et Havdala...). On peut expliquer ainsi : les pauvres n'ont pas de mal à ne pas transgresser le Chabat, ils n'ont pas par exemple de voiture pour rouler Chabat, mais ils n'ont pas non plus d'argent pour honorer le Chabat par des délices ; pour les riches c'est le contraire. C'est cela le sens de cet enseignement, tous : riches et pauvres, se doivent de respecter le Chabat à tous les niveaux et sous tous ses aspects.

La valeur du Chabat est telle que cette mitsva équivaut à toute la Tora, comme écrit le Rambam (Chabat chapitre 30).

Il est écrit dans le Tikouné Zohar : le mot béréchit en hébreu est composé des mots yaréchabat. On peut expliquer ainsi : ces deux notions yaré – la crainte de D'IEU et le Chabat sont chers aux yeux de D'IEU et sont déposées dans ses trésors, comme il est écrit Yéchâya 35-6 à propos de la crainte, et au traité Bétsa 16A à propos du Chabat.

Les Tossfot (H'aguiga 3B) au nom du Midrach disent : Israël et D'IEU témoignent de l'importance du jour du Chabat. Israël et Chabat témoignent de l'unicité de D'IEU. Chabat et D'IEU témoignent de la singularité d'Israël parmi les nations.

La valeur du Chabat est amplifiée par l'étude de la Tora, comme il est dit dans le Yérouchalmi (Chabat 15-3) « les jours de Chabat et Yom Tov nous ont été donné uniquement pour qu'on étudie la Tora ! ». Il nous incombe d'organiser autant de cours possibles en ces jours.

La Tora dit – Chémot 31-14 « vous garderez le Chabat car il est saint. Celui qui transgresse Chabat est condamné à mort. Celui qui effectue un travail en ce jour, son âme sera retranchée du peuple d'Israël ». Le Mecheh' H'oh'ma s'interroge : pourquoi la transgression du Chabat connaît ces sentences si graves, voilà que la loi nous enseigne qu'en cas de danger on a le devoir de passer outre le Chabat ? Certes la sainteté du Chabatest repoussée pour une personne en danger, car s'il n'y a plus de juifs il n'y a plus de Chabat ; par contre, une personne qui ne respecte pas le Chabat elle est inférieure à l'animal,

son expiation est la peine de mort par lapidation car elle s'est détachée du peuple d'Israël qui est lié à D'IEU et à sa Tora ! cette personne est si sévèrement châtiée parce qu'elle a ôté d'elle-même l'âme juive qui l'anime.

La Tora dit – Chémot 35-2 « six jours tu effectueras ton travail et le septième jour sera saint pour vous. C'est chabatchabaton pour D'IEU ». Le Maguid de Douvna explique : il y avait un homme qui voyageait dans des pays lointains pour subvenir aux besoins de sa famille. Il devait quitter ses proches pendant quelques temps. Dans ces terres lointaines il espérait rencontrer des gens venant de sa ville pour lui donner des nouvelles de sa famille. Voilà qu'un jour il rencontra un homme venant de sa ville et l'interrogea sur ses proches. L'homme lui dit : écoute je suis venu ici pour le travail je n'ai pas le temps à t'accorder ceci me ferait perdre de l'argent. Le premier lui rétorqua : je te rembourse ce que je te fais perdre afin que tu passes du temps avec moi pour me donner des nouvelles de mes proches. L'homme accepta l'offre. Mais voilà qu'au moment où ils se rencontrent pour lui faire le récit de sa famille l'homme s'endort. L'autre s'emporte : je ne t'ai pas payé pour que tu dormes ! Ainsi D'IEU a doté l'homme d'une âme supérieure, celle-ci est éloignée des mondes supérieurs, une fois par semaine D'IEU veut prendre des nouvelles de son proche – l'âme ; toute la semaine l'homme étant occupé à ses affaires liées au monde matériel. Ce jour de "repos" n'est pas un jour de sommeil mais un jour où l'âme prend plaisir à retrouver ses origines.

RavIsraël Salanter disait : s'il y a un juif qui roule en voiture à Paris le jour de Chabat c'est à cause du juif pratiquant qui se trouve à Vilna qui ne respecte pas scrupuleusement le Chabat ! Pour renforcer le Chabat dans notre entourage nous nous devons à notre tour pratiquer le Chabat correctement, ce qui ne peut se faire uniquement si on apprend et enseigne les lois de Chabat. Tossfot affirment « tun'es pas maître dans ton palais comment prétends-tu pouvoir conquérir d'autres terres ?! » (Guitin 8A).

Le respect du Chabat assure notre sécurité en Erets Israël comme dit le Talmud traité Chabat 11A : « tout celui qui honore le Chabat on lui donne une part illimitée dans la terre ».

Notre espoir est que se réalise pour nous l'enseignement des Sages (Chabat 118A) « si le peuple d'Israël gardait deux Chabat correctement selon la Halah'a, ils connaîtraient de suite la rédemption ! ».
